

Aménités des espaces ruraux Comment leur gestion et leur valorisation peuvent contribuer au développement territorial ?

Les aménités occupent une place de choix dans les discussions sur les dynamiques des territoires ruraux : bien mises en valeur, elles sont censées générer des emplois et améliorer le niveau des revenus...

Le projet AMEN étudie comment les modes de gestion et de valorisation des aménités environnementales dans les espaces ruraux peuvent contribuer au développement territorial à partir d'observations conjointes en Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes; trois régions, qui ont des problématiques rurales et touristiques contrastées. Il tente de répondre à quatre grands types de questions :

- Comment définir, identifier et analyser la notion d'aménités dans les espaces ruraux ?
- Existe-t-il une demande pour ces aménités de la part des touristes ? Quels sont leurs vecteurs possibles de valorisation, les segments de marché ?
- Comment améliorer l'efficacité des stratégies privées et publiques de préservation et de mise en valeur des aménités ?
- Les aménités peuvent-elles nourrir réellement un processus de développement régional ? Par quels modes de valorisation ?

Economie des services

Coordination d'acteurs

Estuaire de la Gironde

Quel outil pour articuler offre et demande d'aménités ?

Les séjours touristiques dans les espaces naturels restent **un bien d'expérience**. Les touristes ne peuvent apprécier la qualité des services comme celle des aménités naturelles de leur lieu de visite qu'une fois sur place. Différentes formes de labellisation jouent **le rôle de signal** pour garantir auprès des visiteurs potentiels les spécificités et la qualité des aménités qu'ils vont expérimenter pendant leur séjour. Elle permet aux acteurs touristiques axant leur offre sur la qualité des aménités naturelles et patrimoniales des destinations de nature de se différencier du tourisme de masse. **L'attractivité touristique des parcs naturels régionaux** (44% de la fréquentation touristique des espaces naturels en 2006) est à lier à l'existence de cette forme de reconnaissance par la demande. Les séjours qui valorisent la nature sont les séjours préférés des touristes potentiels pour des séjours autour de l'estuaire de la Gironde. Ils ont besoin néanmoins d'un support informatif pour guider leur choix vers les offres touristiques autour de la « **découverte de la nature** ». Par ailleurs, la création de nouvelles offres touristiques autour des aménités naturelles et le développement de celles existantes (en référence notamment au tourisme autour du vin et des vignobles) ne peuvent s'effectuer indépendamment du fleuve.



Le PNR une perspective pour quel(s) territoire(s) de l'estuaire ?

Il est attendu des PNR qu'ils exercent **un effet positif** tant sur la préservation des aménités que sur leur valorisation. Ce faisant, ils participent au développement économique territorial. Les PNR constituent en cela un outil pour coordonner l'offre locale d'aménités ; favoriser les collaborations, répartir les tâches et les rôles, stabiliser les stratégies de développement, intégrer les initiatives privées ; et participent pour ces raisons à l'efficacité de l'action publique locale. Des analyses sur d'autres territoires confirment ces vocations. La **délimitation du périmètre géographique d'un PNR** reste cependant délicate car elle est au carrefour de quatre logiques : politique, sociale, économique et environnementale.

Les PNR ont été désignés à l'origine pour impulser, dans des espaces en difficulté mais dotés d'un patrimoine naturel et culturel important, des projets de développement territorial alliant la préservation des aménités naturelles et leur valorisation économique par le développement du tourisme. S'il faut retenir ici les enseignements issus de l'analyse économique de la demande, alors un périmètre fédérant **les territoires des deux rives** serait optimal pour le cas de l'estuaire de la Gironde.

Auteurs

Christophe BOSCHET, Irstea, UR ADBX
 Tina RAMBONILAZA, Irstea, UR ADBX

12 Laboratoires partenaires, dont :

- UMR GAEL, INRA-UPMF Grenoble
- UMR METAFORT, Irstea Clermont-Ferrand
- EM et DTM, Irstea Grenoble
- Equipe Multicom, LIG-CNRS UJF-INPG Grenoble
- IREG, Eco-gestion, U. de Savoie Chambéry
- CREDECO-CREDEG, CNRS U. de Nice

Partenaires aquitains

Mission Estuaire, Conseil Général de Gironde

Comité Départemental du Tourisme de Gironde

Syndicat Mixte du Pays Médoc

Le tourisme comme vecteur de valorisation d'aménités

La figure usuelle du tourisme dans les espaces naturels et ruraux met souvent en scène un hébergement en hôtellerie de plein-air ou dans des chambres d'hôtes et la pratique d'activités récréatives et de loisirs de nature (randonnées pédestres, balade en vélo, baignade, visite du patrimoine rural). Mais connaît-on vraiment les caractéristiques des **différents segments de marché touristiques** dans ces espaces ? Quelle est la place effective des aménités dans les séjours préférés des touristes ?

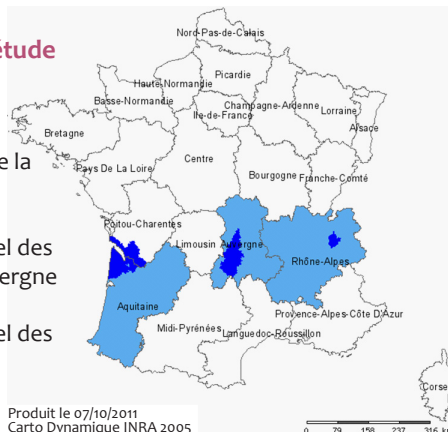
Mieux connaître les pratiques touristiques dans les espaces naturels et ruraux

L'analyse des profils de demande touristique en espace rural est menée à partir de comportements observés des touristes français en été dans trois régions : Aquitaine, Auvergne et Rhône-Alpes. Elle s'appuie sur les données individuelles recueillies lors de l'enquête « **Suivi de la Demande Touristique** » des années 2003, 2005 et 2007, données fournies par TNS Sofres à la direction du Tourisme. Ces données nous permettent de mener une analyse comparative des pratiques touristiques dans les zones qualifiées de « non urbaines » au regard de celles en vigueur dans les zones urbaines.

Un tourisme plus actif que le tourisme urbain : Les résultats mettent en évidence que, contrairement à l'idée largement répandue, le tourisme en espace rural se structure davantage autour d'activités que le tourisme urbain et que chacun des séjours génère davantage de dépenses. Certes, en espace rural, on constate le maintien de séjours qu'on peut qualifier de « retour chez soi » qui occasionnent peu de dépense et au cours desquels aucune activité particulière n'est pratiquée. Mais, on note l'importance **des séjours tournés vers la pratique d'activités de pleine nature et ceux tournés vers la découverte du patrimoine local**. Ces deux types de séjours constituent les segments principaux du tourisme rural « moderne » et s'appuient sur les aménités des territoires visités. En marge de ces deux segments, **émerge un tourisme gastronomique** qui valorise la complémentarité entre les aménités naturelles et les aménités culturelles des territoires. Au total, ces 3 segments représentent plus de la moitié des séjours d'été en espace rural : 54% en Auvergne, 57% en Rhône-Alpes et 70% en Aquitaine.

3 terrains d'étude

- L'estuaire de la Gironde
- Le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne
- Le Parc Naturel des Bauges



La notion d'aménités

Le terme « aménité » a une origine ancienne. De tradition latine, il désigne un lieu agréable lié à des dimensions naturelles, mais aussi sociales et culturelles. L'OCDE a remis ce terme en vogue dans les années 90, pour désigner les « attributs, naturels ou façonnés par l'homme, liés à un espace ou à un territoire, qui le différencient d'autres territoires qui en sont dépourvus ».

Dans une perspective de valorisation des ressources disponibles d'un territoire donné, cette définition très (trop) générale doit être approfondie. Pour cela, nous avons combiné une typologie objective qui s'appuie sur l'analyse écologique, fonctionnelle et anthropique des espaces ruraux et une typologie subjective des aménités basée sur la perception et le vécu des « usagers ».

En définitive, une aménité ce n'est pas qu'un « paysage » qui s'imposerait à tous les usagers mais un support de projection de leur vécu, différent selon leur profil. Chacun compose donc son « bouquet d'aménités » selon ses propres goûts, avec des comportements différents de fréquentation du territoire : l'action pour les excursionnistes (mais aussi les résidents principaux) via des supports d'activités récréatives ou des activités de cueillette, la « contemplation » pour les touristes et résidents secondaires qui cherchent plutôt un cadre propice au repos.

Les aménités naturelles et patrimoniales valorisées par le tourisme : le cas de l'estuaire de la Gironde

Une approche par les préférences déclarées

L'objectif de cette partie du travail est d'offrir des connaissances complémentaires des résultats des analyses de clientèles menées par les bureaux d'études et les centres des services statistiques. Il faut pour cela établir un protocole d'enquête qui permet d'évaluer et analyser la demande touristique valorisant les aménités naturelles et patrimoniales autour de l'estuaire. La **méthode des expériences de choix** a été adaptée et mise en place au travers du site internet www.maraisvous.com. Ceux qui répondent à l'enquête sont amenés à choisir entre plusieurs scénarios alternatifs. Ces scénarios se focalisent sur le tourisme de court séjour et décrivent un coffret week-end intégrant à la fois les modes et les lieux d'hébergement et les activités récréatives et de loisirs autour des aménités naturelles et patrimoniales de l'estuaire.

Des séjours « découverte de la nature » complémentaires du tourisme autour du patrimoine viticole

Les séjours préférés s'articulent autour des activités récréatives de nature. Les répondants sont prêts à payer ceux-ci aussi chers que les séjours valorisant les vignobles et les châteaux viticoles dès lors que les activités récréatives proposées facilitent l'accès **aux aménités naturelles les plus authentiques** de la destination. Soit, une visite guidée des îles. La valorisation des activités récréatives autour des marais reste très faible. En revanche, les répondants à l'enquête disposent d'un consentement à payer largement plus élevé (que le montant du ticket d'accès proposé par les bateaux promenades) pour bénéficier des **aménités paysagères et fluviales** de l'estuaire lors d'une promenade en bateau collectif.

Une condition forte : la gestion collective des aménités par les acteurs publics et privés

Les acteurs institutionnels des territoires sont souvent à l'initiative de projets collectifs de valorisation et de préservation des aménités naturelles. Ils y sont associés à travers deux mécanismes: leur participation dans les dispositifs institutionnels de gestion décentralisée de l'environnement, et dans les collaborations effectives au sein des réseaux d'acteurs qui se forment pour gouverner préservation et valorisation des aménités.

Deux questions émergent :

- Comment les acteurs locaux se coordonnent-ils autour des aménités ?
- Quelle est l'utilité économique des dispositifs spécifiques alliant développement économique et préservation de l'environnement naturel type PNR ?

Les dispositifs institutionnels qui favorisent l'implication des acteurs publics locaux

Plusieurs dispositifs institutionnels sont dédiés de manière directe ou indirecte à la préservation et à la valorisation des aménités : le SAGE estuaire de la Gironde, les contrats Natura 2000, la charte paysagère et environnementale de l'estuaire, ainsi que les programmes LEADER.

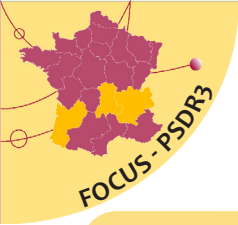
Ces dispositifs offrent la possibilité aux différents acteurs de se rencontrer sur un sujet qui les mobilise compte tenu de leur fonction ou de leur implication préalable dans la problématique estuarienne. Le recensement des acteurs impliqués et de leurs organisations d'appartenance dans ces dispositifs font apparaître le nombre de **993 participations de 514 acteurs pour 242 organisations**. Deux constats majeurs s'imposent à l'issue de l'analyse statistique de ces données : une large prédominance de la participation des acteurs publics se partageant de manière égale entre élus et techniciens, et **la quasi-absence d'acteurs issus des secteurs économiques de la valorisation des aménités**.



Qui sont les acteurs-clés de l'action collective autour des aménités ?

La présence et la participation dans les dispositifs ne sont pas synonymes d'implication effective dans les projets collaboratifs autour de la valorisation et de la préservation des aménités sur les territoires de l'estuaire de la Gironde. Des participations récurrentes de certains acteurs dans les dispositifs amènent cependant à les considérer comme les acteurs-clés de cette problématique.

Les entretiens qui ont été conduits auprès de ces acteurs — et dont l'objectif était d'obtenir un ensemble d'informations sur leurs activités professionnelles, leur mandat, ou encore les motivations personnelles et leurs relations de collaborations autour de la gestion des aménités de l'estuaire — ont permis de retracer **les réseaux de relations issues des collaborations interindividuelles** citées. L'analyse empirique de ces données montre que le collectif qui se coordonne autour de la gestion des aménités est **un collectif encore en construction**. Il présente notamment une densité de relations assez faible. On montre par ailleurs, que ces liens de collaboration relèvent avant tout des **affinités interindividuelles** entre les collaborateurs; l'organisation d'appartenance ne constituant pas un avantage, pas plus qu'une contrainte sur l'existence des collaborations, même si la population concernée est composée principalement d'élus et de techniciens. Le mécanisme qui prédomine à la formation des liens reste celui de l'historique des relations : **les acteurs les plus «recherchés» sont les acteurs qui détiennent la plus grande ancienneté dans le domaine**. Ceci tient probablement à la rareté des initiatives prises pour valoriser les aménités, ou tout du moins à leur manque de visibilité.



Pour aller plus loin...

- Bel F., Lacroix A., Lyser S., Rambolinaza T., Turpin N., (2011). *Pratiques touristiques et aménités en espace rural*, 48^e Congrès ASRDLF, Schoelcher Martinique, 6-8/07, 15 p.
- Boschet C., Rambonilaza M., (2010). Les mécanismes de coordination dans les réseaux sociaux : un cadre analytique de la dynamique territoriale, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3.
- Boschet C., Rambonilaza M., (2012). Dispositifs informels et collaborations interindividuelles autour des aménités environnementales, *Management & Avenir*, n° 53, 24 p.
- Brun JJ., Mollard A., (2010). «Les aménités environnementales : quel potentiel d'écodéveloppement territorial ? Une analyse interdisciplinaire de la valorisation économique des aménités», Les conférences PSDR, Réflexion sur le développement régional et territorial, INRA Agroparistech, 11 janvier, (diaporama 38).
- Cremer-Schulte D., Dissart J.-C. (2010). *Estimating the effect of Regional Nature Parks in France*. Paper presented at the European Regional Science Association annual congress, Jönköping, Sweden, August 19-23, 26 p.
- Decamps M., Vollet D., (2010). *Comment les agriculteurs perçoivent-ils la politique agrienvironnementale ? Une analyse dans quatre départements français*, 47^e Congrès ASRDLF-AISRe, Aoste (Italie), 20-22/09 (diaporama 25).
- Mollard A. et alii, (2011). *Valoriser les aménités des espaces ruraux* Projet AMEN - Aquitaine, Auvergne, Rhône-Alpes, Série Les 4 pages PSDR3.

Pour citer ce document :

BOSCHET, Christophe et RAMBONILAZA, Tina (2012). *Aménités des espaces ruraux. Comment leur gestion et leur valorisation peuvent contribuer au développement territorial ?*, Projet AMEN, Série Les Focus PSDR3.

Plus d'informations sur le programme PSDR

<http://www.inra.fr/psdr>
<http://www.psdraquitaine.org>
<http://www.psd-ra.fr/>
<https://psdr-auvergne.cemagref.fr/>

Contacts

PSDR Aquitaine : Frédéric Saudubray (Irstea) - frederic.saudubray@irstea.fr
 PSDR Auvergne : Psdr-auvergne@clermont.inra.fr
 PSDR Rhône-Alpes : psdr-ra@orange.fr
 Direction Nationale PSDR : André Torre (INRA) – torre@agroparistech.fr
 Animation Nationale PSDR : Frédéric Wallet (INRA) – wallet@agroparistech.fr

Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), 2007-2011
 Programme soutenu et financé par :



AMEN

Partenaires :

